



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Vehicules electriques

Question écrite n° 50556

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur le marche des vehicules electriques. Actuellement, la France a une avance technologique certaine dans ce domaine sur ses concurrents europeens et internationaux. Cependant, les atouts du marche electrique sont contestes, d'une part par un surcout a la production par rapport aux vehicules thermiques comparables et d'autre part par la concurrence internationale ayant un avantage comparatif grace aux marches interieurs plus importants. L'institution d'un taux de TVA reduit pour des vehicules zero emission« permettra de conforter les atouts de la production des vehicules electriques en France et continuera son avance technologique. Cette mesure aurait pour consequence d'une part, de developper l'emploi dans ce domaine par la creation d'une demande significative et d'autre part d'ameliorer l'environnement ainsi que la sante publique. Il lui demande de bien vouloir considerer cette proposition et de lui indiquer ses intentions sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Morisset Jean-Marie](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50556

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1843